

[Accueil \(https://lameuse-namur.sudinfo.be\)](https://lameuse-namur.sudinfo.be) >

[PROVINCE DE NAMUR \(/243/sections/province-de-namur\)](/243/sections/province-de-namur)

# L'enquête publique sur la centrale à enrobés de Sart-Bernard a réuni 1.400 remarques



Le bois Robiet est l'endroit choisi pour l'installation de la terrasse. - V.L.

Par Kevin Colard

| Publié le 11/05/2021 à 04:44

L'enquête publique sur la centrale à enrobés de Sart-Bernard s'est achevée la semaine passée. Elle a regroupé 1.400 remarques, la très grande majorité négatives. La commune d'Assesse doit désormais organiser une réunion de concertation avant de se prononcer sur le maintien d'un sentier qui doit être supprimé pour le projet.

1.400. Voilà le nombre, très important, de questions et réclamations que l'enquête publique concernant la centrale à enrobés de Sart-Bernard (Assesse) a recueilli. Le projet est porté par « Les Enrobés Namurois », constitué des entreprises Nonet et Sotraplant, et provoque un grand rejet de

la part des riverains, mais aussi des autorités communales. L'enquête publique, qui a duré un mois, s'est achevée le 5 mai et a donc vu une mobilisation très importante des riverains, déterminés à refuser ce projet.



Il s'agit d'une zone rurale pour les riverains. - V.L.



« Nous sommes environ à 1.400 remarques si l'on en prend en compte toutes celles envoyées en version papier », précise l'échevine de l'Urbanisme de la commune d'Assesse, Nadia Marcolini. « Le comptage prend du temps, avec les arrivées par papier et aussi par mail. Nous avons dû demander du renfort à d'autres services. En tout cas, environ 95 % des remarques sont négatives. »

Pour les riverains, un tel nombre est évidemment une preuve de l'émoi que suscite le projet de centrale tel qu'il est envisagé, à proximité de la N4 et de la E411, dans un espace rural, le bois Robiet. « Le projet de téléphérique de Namur n'a pas suscité autant de remarques », rappelle Maurice Goethals, du groupe N91. « Nous espérions un tel chiffre, car on se rendait bien compte de l'émotion autour du projet. Nous savons que les communes voisines de Gesves et Yvoir se sont notamment positionnées contre. Ont également réagi à l'enquête le GAL Tiges et Chavées, qui s'occupe du développement rural sur les communes d'Ohey, Gesves et Assesse, et pour

qui ce projet est lamentable alors qu'on leur demande de travailler sur des communes rurales, ou encore des membres d'unités scouts qui sont situées à moins de trois kilomètres de l'usine. »

## Réunion de concertation ce vendredi

L'étape suivante va voir l'organisation d'une réunion de concertation sur le destin d'un sentier communal dont la suppression est espérée par Les Enrobés Namurois, car il se situe sur la zone prévue pour la construction. « Une décision devra d'abord être prise concernant cette voirie », rappelle Nadia Marcolini. « Nous avons au maximum jusqu'au 16 mai pour organiser cette réunion après la clôture de l'enquête publique. Elle se tiendra le 14 et réunira cinq représentants des riverains, cinq de Sotraplant et cinq du collège communal. »

Après cette réunion, la prochaine étape importante sera la prise de décision de la commune, prévue dans les 75 jours après la fin de l'enquête publique. « Nous essaierons d'en débattre lors du conseil communal de juin. » La décision concernera le sentier. Qu'elle aille dans le sens de l'un ou de l'autre, elle devrait amener des recours. « Là le chronomètre s'arrête en quelque sorte. C'est seulement lorsque cette situation sera réglée qu'il repartira et que la demande de permis en elle-même sera analysée par la commune », indique l'échevine. Le dossier devrait donc encore alimenter les débats assessois un bon moment.

Kevin Colard

Par Kevin Colard Lundi, Mai 10, 2021 - 19:51

## Une construction sur le domaine public?



Le dossier de la centrale d'enrobés reste très complexe. Pour rappel, 1.300 pages étaient consultables lors de l'enquête publique. Il est d'ailleurs tellement complexe qu'il n'a pas encore livré tous ses secrets. Les riverains qui l'ont décortiqué ont constaté un détail important. D'après eux, Sotraplant construit son usine sur un terrain appartenant à l'État. « Il existe une canalisation à ciel ouvert qui recueille les eaux venant d'une source située de l'autre côté de la E411. Six mètres de cette zone ont été achetés par l'État Belge en 1971, et le projet de centrale va se construire dessus », explique l'un d'eux. « On peut lire dans le dossier que la présence d'un écoulement d'eau canalisé à ciel ouvert a été constatée et qu'il est prévu de refermer cette canalisation par un tuyau d'un diamètre d'un mètre et de le recouvrir par le remblai de la dalle. Pour nous, la construction se fera sur le domaine public, sur un terrain qui n'appartient pas à Sotraplant, et il feint de l'ignorer. Quelque chose ne va pas. »



Un argument auquel répond Aurélien Nonet, l'un des porteurs du projet. « Cela a été pris en compte dans le dossier. Il est prévu de canaliser cette portion, qui ressemble pour l'instant à un U où l'eau circule, avec l'accord des parties concernées. Les riverains pensent que la dalle arrivera jusque-là, mais ce n'est pas le cas. Nous n'allons rien construire au-dessus, juste modifier le relief et procéder à la canalisation de la source, avec un tuyau en béton complet. Il n'y a eu aucune objection du côté des autorités, donc nous ne sommes pas du tout inquiets. C'est un dossier très compliqué ; il y a peu

de personnes à même de comprendre tous les tenants et aboutissants, et nous observons une tendance à tout lire dans le sens le plus critique. On se fait peur sur des éléments où il n'y a pas lieu. »

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**Assesse (prov. de Namur) (/2304/locations/assesse-prov-de-namur)**.

## **Notre sélection vidéo**